




*L'itinéraire rencontre le périmètre du site Natura 2000 aux franchissements de la Jalletière et de la Clavellerie (voir au dos).*

 Du parking sommairement aménagé sur un espace herbeux, la randonnée commence en traversant la D 121 donc prudence !

Un large chemin empierré conduit à la Grange des Plants. Tourner à droite et traverser bientôt la petite route de l'Abbaye

 pour aller franchir **le ruisseau de la Coursaudière**. Monter à gauche à la fourchette de chemins et passer sur le bassin versant de **l'Auxance**. Une extension du périmètre du site Natura 2000 inclura à terme ces deux vallons.


L'itinéraire emprunte à droite une petite route vers la Roulière avec **une grange traditionnelle** et rejoint la Gobinière en circulant en sens inverse de la randonnée du "Bois de Fontenalon".


 **Une maison noble du XI<sup>e</sup> siècle, cachée dans les bâtiments d'exploitation de la Gobinière, présente de belles ouvertures sculptées.**

Rester en surplomb du vallon de l'Auxance sur un chemin empierré qui traverse un bosquet.

Suivre une petite route de la Réate à la Maison Blanche. Là, tourner à l'angle du premier bâtiment sur un chemin bordé de haies tantôt bocagère, tantôt d'ajoncs qui va passer deux fois sous la ligne à haute tension.

Peu après la mare, voici **la ferme de l'Abbaye**, spécialisée dans l'élevage de poules en plein air avec œufs et plats cuisinés au magasin.

 **La ferme est installée sur le site de l'ancien prieuré de l'"Habit Magot"** ; il était tenu par les chanoines de Saint-Augustin au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

 Monter à gauche sur un large chemin empierré et filer, en passant sous la ligne à haute tension, jusqu'à la lisière du **bois de Magot**.

*Ce bois privé conduit en futaie, d'une superficie de 300 ha, est composé de chênes sessiles, de hêtres et aussi de houx. Il abrite chevreuils, sangliers, cerfs, blaireaux et depuis peu le Pic noir qui colonise les bois de plaine. A peu de distance, la Vieille Fontaine était jadis très fréquentée.*


Virer à droite et, par des chemins empierrés, herbeux puis revêtu, filer jusqu'au troisième carrefour où le circuit tourne vers la Jalletière.


**Le contraste est notable entre le plateau à l'habitat épars où les amendements permettent les cultures et les versants qui présentent le paysage cloisonné de Gâtine avec ses haies, ses bosquets et ses prairies. Dans les vallons l'Auxance ou du Magot, les nombreux hameaux se font souvent face et sont réunis par un chemin, un gué et une passerelle ou un pont.**






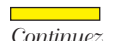

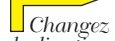
 Un **chemin creux** conduit au franchissement du ruisseau de Magot par une passerelle. Ici, le visiteur peut

mesurer la qualité écologique de ce vallon dont les espèces à protéger habitent le ruisseau.

 En chemin vers le Lilas, noter des **barrières de Gâtine** en bois de châtaignier témoignant d'un savoir faire traditionnel.

 Prudence pour traverser le large carrefour de la D121 vers un bâtiment agricole et la petite route de la Serpe. Remarquer dans ce village la croix dessinée à la chaux sur une façade, possible signe de croyance ou de protection après avoir désinfecté la maison.

 Rejoindre la passerelle sur **le ruisseau de Magot** en empruntant un chemin à droite. Après la montée du **chemin creux** de la Clavellerie, filer au carrefour et suivre en face le chemin herbeux qui débouche au parking.

	
Patrimoine bâti	Point de vue
	
Aire de pique-nique	Patrimoine naturel
	
Traversée de route	
<b>Code du Balisage</b>	
	
Continuez	Mauvaise direction
	
Changez de direction	



# VASLES

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

- **le site Natura 2000 du ruisseau de Magot ;**

*Le réseau Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union européenne. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire. Des mesures de gestion contractuelles ou réglementaires doivent assurer la pérennité des intérêts écologiques et le développement durable des activités en place.*

*Le site du ruisseau de Magot, par ses eaux courantes, de bonne qualité et bien oxygénées, est remarquable par la présence d'une importante population d'Ecrevisse à pattes blanches, de Chabot et de Lamproie de Planer.*

- **les vallons des ruisseaux de la Coursaudière, de l'Auxance et de Magot ;**
- **une grange traditionnelle ;**
- **une maison noble ;**
- **la ferme de l'Abbaye et l'ancien prieuré de l' "Habit Mangot" ;**
- **le bois de Magot (privé) ;**
- **quelques barrières et chemins creux de Gâtine.**

*Bonne randonnée...*

*... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :*

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*

*Tél. 05 49 06 77 65*

Info 9 - Maille - 05 49 29 03 88

# VASLES



## La ferme de l'Abbaye

*De plateau en vallons, la diversité des paysages est remarquable ; la qualité du milieu écologique du ruisseau de Magot l'inscrit dans le réseau européen Natura 2000.*

**Accès :** par le D 121 Vasles - la Ferrière

**Départ :** petit parking à 500 m au nord de la Coursaudière

**Distance :** 12,5 km

**Durée :** 3 h 15

**Balisage :** jaune

**Rando** pédestre  
en Deux-Sèvres